Bureau des technologies d'apprentissage
Office of Learning Technologies

Le Forum du Groupe consultatif d'experts du BTA

les 5 et 6 mars 1998

Rapport sommaire

Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada
Canada

105-06955/

Bureau des technologies d'apprentissage
15, rue Eddy, Rez-de-chaussée
Hull (Québec)
K1A 0M5
Téléphone : (819) 953-0300
Télécopieur : (819) 997-6777
Site Web: http://olt-bta.hrdc-drhc.gc.ca
Internet : olthrdc@ibm.net

Sommaire

Bref historique 1

Exposé d'ouverture 2

Présentation Ekos 3

Attentes des participants 4

Nouvelles tendances et enjeux 5

Directions stratégiques dans les secteurs prioritaires du BTA 7
1. Réseau d'apprentissage communautaire 7
2. L'apprentissage en milieu de travail 8
3. Recherche et évaluation 9

Prochaines étapes 13

Annexe 1 15

Annexe 2 23

BREF HISTORIQUE

Le Bureau des technologies d'apprentissage (BTA) a été établi au sein de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) afin de travailler avec des partenaires pour accroître le nombre d'occasions d'apprentissage novatrices offertes aux Canadiens et Canadiennes, par l'intermédiaire des technologies d'apprentissage (TA). En 1996, il a mis sur pied le Groupe consultatif d'experts. Ce groupe est formé de personnes issues du milieu universitaire, du secteur privé, du secteur public, et des organisations non gouvernementales. Ce sont des experts de partout au Canada, qui forment un groupe multidisciplinaire dont les champs de connaissances sont connexes aux technologies d'apprentissage. Les membres ont pour mission d'offrir de l'information et des conseils en réponse aux questions relatives aux TA. De plus, ils sont appelés à participer à des activités qui aident le BTA à atteindre ses objectifs.

Suite au Forum du Groupe consultatif d'experts du BTA, tenu en février 1997, le BTA a obtenu du financement supplémentaire lui permettant d'élargir son champ d'activités et de poursuivre son travail jusqu'en mars 2002. Grâce à ce soutien financier, le BTA peut maintenant réaliser plusieurs projets dans les trois secteurs prioritaires définis lors du forum :

- soutenir le développement de réseaux d'apprentissage communautaires, fondés sur l'utilisation des technologies;
- encourager l'usage des TA en milieu de travail, et soutenir le développement d'aptitudes professionnelles et de la carrière;
- soutenir une campagne de sensibilisation auprès du public.

Le Groupe consultatif d'experts s'est regroupé une seconde fois les 5 et 6 mars 1998 afin d'identifier les nouvelles tendances et les questions relatives aux TA, et pour discuter plus à fond les priorités du BTA. Le forum s'est penché plus particulièrement sur l'établissement de directions stratégiques réalisables dans les domaines suivants :

- les réseaux d'apprentissage communautaires;
- l'apprentissage en milieu de travail;
- la recherche et l'évaluation.

EXPOSÉ D'OUVERTURE

Dans son exposé d'ouverture le directeur du BTA, Stephen Loyd, a fait part des attentes du Bureau, quant aux résultats du forum : identifier les nouvelles tendances et établir des directions stratégiques dans les domaines des réseaux d'apprentissage communautaires, de l'apprentissage en milieu de travail, et de la recherche et de l'évaluation.

M. Loyd a ensuite présenté un aperçu des activités les plus importantes du BTA qui se sont déroulées l'année précédente.

Réalisations importantes du BTA en 1997-1998

- le BTA a obtenu des ressources humaines et financières supplémentaires;
- le mandat du Bureau a été prolongé jusqu'en 2002;
- 68 projets ont été financés;
- suite à l'appel de propositions en novembre 1997, 263 soumissions ont été déposées (le financement de 41 nouveaux projets devrait être approuvé);
- d'importants travaux de développement du site Web ont été entrepris;
- de nombreuses conférences et ateliers ont eu lieu;
- le prototype iLab a été développé;
- d'importantes études ont été complétées;
- des partenariats se sont consolidés;
- l'intérêt porté à l'apprentissage à vie et aux TA gagne de l'importance.

(Consultez l'annexe 1 pour de plus amples renseignements concernant les réalisations du BTA en 1997-1998.)

PRÉSENTATION EKOS

Tim Dugas et Malcolm Saravanamuttoo d'Ekos Research Associates ont fait part des résultats de l'étude *Information Highway and Canadian Communication Household Wave I Survey* (Étude portant sur l'autoroute de l'information et les communications dans les foyers canadiens : Phase I). Cette étude, amorcée l'an dernier, est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement et le secteur privé. Elle fournit de l'information en ce qui a trait à l'usage des technologies reliées à l'autoroute de l'information dans les foyers canadiens, et de l'attitude réelle des Canadiens et Canadiennes face à l'autoroute de l'information.

Cette présentation a attiré des représentants provenant de DRHC et de nombreux organismes et ministères fédéraux qui ont joint les participants du forum pour cette occasion. L'annexe 2, qui porte sur cette étude, comporte un communiqué de presse, un aperçu des résultats, et des graphiques importants.

ATTENTES DES PARTICIPANTS

Avant les séances de discussion, on a demandé aux participants de définir leurs attentes. Voici la liste de leurs principales attentes :

- acquérir une meilleure compréhension de la façon dont les différents organismes, les petits en particulier, cadrent dans les projets du BTA et comment il est possible pour eux de bénéficier du soutien du BTA;
- acquérir une meilleure compréhension du rôle du BTA dans le but de représenter convenablement les intérêts des principaux intervenants;
- adopter une position d'échange mutuel dans le but de collaborer avec le BTA;
- échanger avec les autres participants dans le but de profiter de leurs expériences et de partager ces nouvelles connaissances au retour à la maison;
- se pencher plus particulièrement sur le progrès de la technologie, et prendre connaissance de la progression de la technologie et de la société.

NOUVELLES TENDANCES ET ENJEUX

Les participants ont longuement discuté des tendances et des enjeux. La liste qui suit présente un aperçu des principaux enjeux et tendances sur lesquels le BTA devrait se pencher :

- l'écart entre les pauvres et les nantis;
- l'accessibilité;
- la nécessité d'avoir des utilisateurs qui s'affirment et prennent des initiatives, au lieu de laisser toutes les décisions entre les mains des programmeurs;
- la globalisation;
- la nécessité de considérer le secteur du bénévolat comme partenaire potentiel;
- la nécessité de se préoccuper des besoins des utilisateurs ultimes, c'est-à-dire des technologies orientées vers le consommateur, et d'en apprendre davantage à propos de leurs préférences;
- l'écart entre ceux qui s'adaptent (généralement les mieux informés) et ceux qui résistent (les moins bien informés);
- la réticence des institutions d'enseignement face à l'utilisation de la technologie (les institutions scolaires sont habituellement réticentes à l'idée d'utiliser les nouvelles technologies; certains participants croient cependant que cette résistance tend à disparaître);
- la confusion concernant l'usage de la technologie : quel type doit-on utiliser, quand doit-on l'utiliser, dans quelles circonstances, et avec quel type d'apprenant;
- l'énorme quantité d'information offerte — les gens ne savent pas comment l'interpréter;
- l'écart entre la recherche et l'application est souvent énorme; les résultats de la recherche ne sont pas facilement applicables, et pas toujours pertinents;
- les adultes souffrant d'analphabétisme ou requérant des méthodes d'apprentissage particulières ont-ils l'autonomie leur permettant d'utiliser convenablement les technologies à des fins d'apprentissage?;
- l'émergence et la popularité croissante des technologies permettant la tenue de conférences électroniques, en particulier sur Internet;
- la présence grandissante des technologies d'apprentissage à la maison et des marchés de cours rapides à la maison;
- notre capacité de rester au fait des nouvelles technologies;
- comment peut-on associer technologie et apprentissage à vie — 2001 en tant qu'année de l'apprentissage à vie pourrait présenter des occasions de commercialisation;

- l'explosion d'infrastructures et de réseaux virtuels;
- le défi que représente le développement d'occasions d'apprentissage fondé sur la technologie répondant aux besoins des apprenants;
- notre tendance à dépenser trop d'argent sur le développement technologique et trop peu sur la formation;
- le manque de bande passante à travers le Canada (comment profiter des sites CAP — la connexion CAP du BTA doit fonctionner de façons différentes);
- la nécessité d'avoir plus d'assurance en ce qui concerne la qualité de l'information tandis que les consommateurs ont plus de choix;
- la nécessité d'assurer de l'espace disponible au public sur la bande passante Canet3, et qu'elle ne soit pas réservée uniquement aux questions du marché;
- la bande passante facilitera la pénétration de plusieurs secteurs et ne sera bientôt plus un obstacle;
- la création d'un environnement favorable au développement de logiciels d'apprentissage (comment commercialiser les logiciels d'apprentissage);
- la nécessité de trouver l'équilibre parfait entre les secteurs public et privé.

DIRECTIONS STRATÉGIQUES DANS LES SECTEURS PRIORITAIRES DU BTA

1. Réseau d'apprentissage communautaire

Amener le BTA à jouer un rôle de facilitateur dans le domaine des réseaux d'apprentissage communautaires.

Objectif

Soutenir ou faciliter le développement de réseaux d'apprentissage communautaires en favorisant l'utilisation appropriée des technologies d'apprentissage.

(Les réseaux d'apprentissage communautaires englobent aussi les secteurs géographiques et les communautés d'intérêt.)

Buts

1. Sensibiliser le public envers les possibilités qu'offrent les technologies d'apprentissage dans les réseaux d'apprentissage communautaires. Définir ces possibilités et démontrer de quelles façons elles diffèrent des listes d'envoi, des sites CAP, des groupes de discussion, etc.

   Indicateur de performance : Un programme de sensibilisation du public existe actuellement.

2. Identifier les réseaux d'apprentissage communautaires au Canada.

   Indicateur de performance : Une liste nationale à grande échelle de réseaux d'apprentissage communautaires a été définie.

3. Identifier les réseaux d'apprentissage communautaires qui pourraient devenir partenaires avec le BTA.

   Indicateur de performance : Les réseaux d'apprentissage communautaires sont partenaires avec le BTA.

Notes supplémentaires :

1. Qu'arrivera-t-il lorsque nous serons devenus une communauté d'apprenants, lorsque nous serons tous «branchés»?

   - Il peut y avoir des pièges. Le BTA devrait donc exposer les avantages et les désavantages de l'utilisation de la technologie.
   - La technologie est de plus en plus présente.
   - Sommes-nous prêts pour le décalage du pouvoir des représentants vers la population?

2. Les projets d'apprentissage communautaires devront être soumis à l'évaluation diagnostique.

2. L'apprentissage en milieu de travail

Amener le BTA à élargir et accroître l'utilisation des technologies pour l'apprentissage en milieu de travail.

Objectif n° 1

Établir des partenariats avec des champions pour sensibiliser, éduquer, influencer, impliquer, et mobiliser les décideurs afin qu'ils soient informés des coûts, des avantages éventuels et de l'impact des technologies d'apprentissage sur les organisations.

Buts

1. Identifier les groupes qui nous mèneront vers les décideurs.
2. Identifier les champions à l'interieur ou à l'exterieur du secteur.
3. Définir les messages et fournir aux champions les outils nécessaires à la transmission de ces messages.
    - Fournir de l'information et des modèles de comparaison internationale par rapport aux meilleures pratiques (quelle est la perspective des technologies d'apprentissage?).
    - Fournir les résultats de l'analyse des coûts et des bénéfices.
    - La technologie offre-t-elle des solutions?
    - Pourquoi le Canada se classe-t-il si mal sur la scène internationale en ce qui concerne l'apprentissage en milieu de travail? Quel est l'impact de la compétition globale?

Objectif n° 2

Du côté de la demande, il faut prendre les mesures permettant de comprendre les besoins actuels et futurs, et d'identifier les technologies d'apprentissage à favoriser.

Buts

1. Définir la demande et les besoins par secteur.
2. Identifier les exigences, les problèmes et les modèles génériques.
3. Travailler en collaboration avec des intermédiaires afin de développer des outils nécessaires à la création de plans d'affaires intégrant les technologies d'apprentissage.

Objectif n° 3

Agir comme catalyseur afin de réunir des groupes et des organismes dans le but d'identifier ou de développer des modèles, des méthodes, et des outils spécifiques et intersectoriels de technologies d'apprentissage.

Buts

1. Sensibiliser les fournisseurs par la diffusion d'information.
2. Élaborer une nouvelle manière de demander des propositions, dont des lettres d'intention :
   (a) élaborer un programme proactif, défini par le BTA, qui visera des secteurs spécifiques, afin de générer des soumissions qui traiteront des besoins, et des exigences/problèmes génériques;
   (b) mettre sur pied un programme et un processus compétitifs et distincts destinés aux technologies d'apprentissage en milieu de travail.

3. Recherche et évaluation

Soutenir la recherche et l'évaluation des technologies d'apprentissage, et favoriser la diffusion des statistiques et des résultats de recherche dans ce domaine.

Objectif n° 1

Effectuer des activités de mappage en vue d'élaborer une description dynamique de ce qui se passe dans le domaine des technologies d'apprentissage et de qui fait quoi. Cette analyse sera à la fois qualitative et quantitative.

Buts

1. Effectuer l'analyse des projets et des activités du BTA.
   - Que savez-vous? Qu'avez-vous besoin de savoir?
2. Élaborer des stratégies de collecte et de diffusion des données et des résultats clés de recherche dans des domaines aussi variés que le réseautage communautaire, le rapport coûts-bénéfices, les relations entre le contexte et les matériaux.
3. Identifier des modèles qui ont réussi à changer l'utilisation des technologies d'apprentissage ou à les intégrer dans l'enseignement et ayant comme conséquence l'utilisation accrue par un nombre appréciable de professeurs.
4. Définir les marchés ciblés selon un ordre de priorité et identifier leurs besoins en information :
   - décideurs;
   - développeurs;
   - praticiens;
   - apprenants.

5. Élaborer un thesaurus. Pour ce faire, nous devrons compiler l'information obtenue de diverses sources, telles que la Library of Congress des États-Unis, mettre l'accent sur des termes clés et rechercher plus de détails. Nous devrons donc mettre sur pied un groupe de travail afin d'augmenter le niveau de participation.

6. Soutenir l'interprétation constante des résultats de recherche (comme celle de la *Cochrane collaborative*) dans la mesure où elle aide à traiter de certains enjeux :

   - comment faire face à une quantité colossale d'information;
   - la création de groupes de praticiens;
   - l'élaboration d'un format d'évaluation et de partage des connaissances semblable à celui de la Cochrane collaborative. (Pour de plus amples renseignements au sujet de la Cochrane collaborative, veuillez consulter le site Web de l'Université McMaster au **www.mcmaster.ca**)

7. Élaborer une carte conceptuelle des différents intervenants au niveau des institutions/organismes (décideurs, développeurs, chercheurs, enseignants, etc.) dans le domaine des technologies d'apprentissage. Cette carte doit être descriptive et qualitative.

Objectif n° 2

Améliorer le soutien du BTA pour les activités de recherche et d'évaluation, en particulier en ce qui concerne les processus, les produits, et les priorités.

Buts

1. Adopter des méthodes de financement de la recherche qui favorisent la qualité des résultats (par exemple, un processus de demande de propositions centré exclusivement sur la recherche).

2. Élaborer un programme de recherche, et définir les priorités telles que :

   - l'analyse des coûts et des bénéfices;
   - le perfectionnement des enseignants;
   - la gestion de l'impact technologique sur les changements institutionnels;
   - apprenants et utilisateurs en milieu de travail ainsi que leurs besoins futurs;
   - l'enseignement et l'apprentissage à domicile ou en milieu de travail.

3. Utiliser l'information actuelle pour augmenter nos connaissances.

   - Identifier les meilleures pratiques pour démontrer l'efficacité des technologies d'apprentissage.
   - Créer une base de données permettant la recherche des innovations actuelles au niveau des projets de technologies d'apprentissage.

4. Établir des lignes directrices d'excellence en :
   - élaborant un guide de soumission des propositions au BTA;
   - élaborant des lignes directrices d'évaluation.
5. Utiliser les renseignements fournis dans les soumissions pour identifier les secteurs de recherche où l'information est insuffisante, par exemple :
   - l'apprentissage en milieu de travail;
   - l'apprentissage communautaire;
   - les personnes handicapées;
   - les autochtones.
6. Financer la recherche et diffuser l'information concernant l'impact des innovations sur les cultures organisationnelles et institutionnelles.
7. Rédiger un rapport annuel sur l'utilisation des technologies d'apprentissage au Canada.

Objectif n° 3

Favoriser la diffusion opportune des résultats des projets innovateurs de recherche et de développement.

Le BTA utilise déjà une stratégie de diffusion des produits informatifs tels que les vidéos, les publications et les fiches de renseignements. Il faudrait élargir cette stratégie pour inclure la diffusion de l'information et des résultats de recherche et de mappage.

Buts

1. Examiner le concept d'un rédacteur électronique en résidence.
2. Demander aux chercheurs de produire des rapports de projets qui pourront être utilisés par le BTA. Cela s'applique à tous les projets, et non seulement à ceux financés par le BTA.
3. Adapter la série *Lessons Learned* (Leçons tirées) aux différents marchés.
4. Adopter des stratégies de commercialisation, telles que des publications écrites en langage clair et simple, des éditeurs professionnels, et des groupes de discussion (focus groups), afin d'identifier les besoins de l'audience cible.
5. Élaborer un guide du BTA pour le développement de plans efficaces de diffusion des propositions de recherche.
6. Élaborer un thesaurus en compilant l'information obtenue de diverses sources telles que la Library of Congress, en mettant l'emphase sur des termes clés, et en tentant d'obtenir de plus amples renseignements.

7. Mettre sur pied des groupes de praticiens partageant leurs interprétations.
8. Élaborer des répertoires du matériel et des ressources disponibles.
9. Collaborer avec d'autres organismes ayant pour mandat la diffusion de l'information tels que les bulletins d'information ou les revues et bulletins d'associations.
10. Organiser des séminaires et des ateliers dans le but de mettre en valeur les projets du BTA.
11. Organiser une conférence canadienne ayant comme thème la recherche et les statistiques relatives à la formation.

PROCHAINES ÉTAPES

1. Le BTA analysera les recommandations proposées par le forum, afin d'élaborer développer son plan opérationnel pour 1998-1999.
2. Le BTA fera la synthèse des recommandations et se chargera de les transmettre à ses homologues régionaux et provinciaux.
3. Le BTA mettra sur pied de petits groupes de travail afin de faire avancer des thèmes spécifiques : les réseaux d'apprentissage communautaires, l'apprentissage en milieu de travail, ainsi que la recherche et l'évaluation.
4. Le BTA explorera la possibilité d'organiser des conférences électroniques pour faciliter la discussion parmi les membres du Groupe consultatif.
5. Le BTA analysera les suggestions du groupe afin de rendre plus efficace ce type d'événement.

ANNEXE 1

Aperçu des réalisations du BTA en 1997-1998

1. Activités pour le développement organisationnel

- Obtention de ressources de financement supplémentaires, et prolongation du programme jusqu'en 2001-2002 à l'aide du financement *AE partie II*.
- Approbation pour l'obtention de ressources humaines additionnelles.
- Affinement des critères d'attribution des programmes de contributions.
- Financement (en partageant des coûts) des 68 projets acceptés au deuxième appel.
- Troisième appel de propositions; analyse des 262 propositions et négociation des 41 ententes de contributions.
- Amélioration de l'intégration avec DRHC par des activités de coopération telles que les Partenariats sectoriels et l'Initiative des réseaux d'éducation.
- Participation aux groupes de travail interministériels tels que le Groupe de travail sur l'accès.
- Contribution au développement d'un accord de partenariat entre DRHC et IC au sujet des façons de brancher les Canadiens et les Canadiennes et les Programmes d'apprentissage à vie (budget 1998).
- Élaboration d'un cadre d'évaluation diagnostique; élaboration des demandes de propositions, choix des évaluateurs, et début de l'évaluation.

2. Stratégies

- Élaboration d'un plan stratégique de relations avec les médias, ainsi que des tactiques permettant de développer ces relations.
- Commande de l'analyse *Technologies d'apprentissage : une analyse rétrospective du traitement médiatique en 1996*, ainsi que d'une analyse parallèle pour 1997.
- Mise à jour du plan de stratégie des communications.
- Élaboration d'une stratégie de commercialisation pour le site Web du BTA.
- Développement d'un plan d'activités pour le site Web iLab.
- Élaboration d'un document de stratégie de conférence.
- Analyse de la clientèle clé.

3. Groupe consultatif d'experts

- Augmentation du nombre d'experts afin d'obtenir une participation égale de tous les secteurs appropriés.

- Tenue d'une rencontre annuelle afin de discuter et d'obtenir des conseils au sujet des priorités pour l'année à venir.
- Mise sur pied de groupes de travail en matière de réseaux d'apprentissage communautaires, d'apprentissage en milieu de travail, et de recherche et d'évaluation.
- Recrutement d'experts-conseils pour participer aux comités d'évaluation par les pairs.
- Présence d'experts-conseils aux événements spéciaux.

4. Produits d'information

Publications

- Diffusion des rapports finaux des projets de contributions :
  - ✓ Janus Project*: New Learning Technologies: Promises and Prospects for Women* (Projet Janus : Les nouvelles technologies d'apprentissage : espoirs et possibilités pour les femmes) (CCLOW).
  - ✓ *Coming of Age Conference Report, Literature Review, Hardware & Software Review, Learning Resource Needs and Barriers for Older Adults* (Les aînés et les technologies d'apprentissage : Analyse documentaire, Évaluation du matériel et des logiciels, et Évaluation des besoins d'apprentissage) (Centre d'éducation des aînés, Université de Régina).
  - ✓ *Integration of Technology into Secondary Curriculum: Stage Two* (L'intégration de la technologie au curriculum du secondaire : Phase II) (Université St. Francis Xavier).
  - ✓ Série *L'Apprentissage à vie sur l'inforoute* (KCC, Roberts & Associates/Associés, Chenelière/McGraw-Hill).
  - ✓ La base de données du Réseau canadien de l'apprentissage des nouveaux médias.
  - ✓ Sondage EKOS portant sur les technologies d'apprentissage en milieu de travail.
- *L'Apprentissage sur l'inforoute : Un guide de l'apprenant sur les technologies*, publié chez Chenelière/McGraw-Hill pour accompagner la série L'Apprentissage sur l'inforoute.
- *Partenariats pour les logiciels d'apprentissage : Facteurs critiques de succès dans l'utilisation des logiciels d'apprentissage par les conseils sectoriels des ressources humaines et les associations industrielles au Canada* (publication, CD-ROM et Web).
- *Outils de décision : Facteurs à considérer dans la mise en place de partenariats pour les logiciels d'apprentissage*, compagnon de *Partenariat pour les logiciels d'apprentissage : Importants facteurs de succès dans l'utilisation des logiciels*

d'apprentissage par les conseils sectoriels des ressources humaines et les associations industrielles au Canada (publication, CD-ROM, et Web).

- *Jouer au croquet avec des flamants : manuel du modérateur de conférences en ligne* et *Conférences en ligne : les fruits de l'expérience.*
- Les technologies d'apprentissage au Québec – l'ébauche du rapport final est en voie de rédaction.
- *Projets de contributions approuvés* (publication, CD-ROM, base de données qui se trouve au site Web).
- *Modèles de réseaux d'apprentissage communautaires au Canada.*
- Feuillets d'information du BTA et de Statistique Canada sur les technologies d'apprentissage.
- *Education/Training Providers: Needs, Issues and Professional Development Offerings* (Enseignants et formateurs : besoins, enjeux et offres de développement professionnel)
- *Sondage de la perception et des attitudes à l'endroit de la qualité des didacticiels au Canada.*
- L'étude d'EKOS portant sur l'inforoute et les télécommunications. Il s'agit d'une des nombreuses études en cours menées conjointement par le gouvernement et certaines entreprises privées.
- Des exemples de technologies d'apprentissage dans les pays en développement et les régions rurales ou éloignées.

Site Web

- Participation au développement d'une base de données d'initiatives internationales, de programmes, et de politiques reliés à l'utilisation des technologies d'apprentissage. Cette base de données a été implantée dans les pays faisant partie de l'OCDE et de la Commission de l'Union européenne.
- Renforcement de la présence du BTA sur l'Intranet de DRHC; plus de 100 pages au sujet des technologies d'apprentissage et du BTA ont été préparées à l'intention du personnel de DRHC.
- Création du Coin des apprenants, qui fournit des liens vers les sites qui traitent d'éducation en ligne ou à distance, et vers les autres ressources d'intérêt.
- Création du Coin des praticiens, qui fournit les ressources nécessaires aux enseignants, aux moniteurs, aux éducateurs, et aux instructeurs, afin de les informer et de les inciter à incorporer les technologies d'apprentissage dans leur matériel d'enseignement.
- Création du Coin des concepteurs, qui fournit de l'information, des outils, des conseils de commercialisation, et une liste d'organisations professionnelles aux concepteurs de logiciels d'apprentissage.

- Développement du Kiosque à journaux afin de donner accès quotidiennement à de l'information canadienne et mondiale au sujet des technologies d'apprentissage.
- Développement du site iLab, où il sera possible d'essayer et d'évaluer les produits technologiques d'apprentissage destinés ou non à la commercialisation de masse, et de discuter en ligne avec d'autres concepteurs.
- Développement des bases de données sur les projets de contributions, les conférences, et les serveurs de listes.
- Publication des bibliographies en ligne : *Les technologies d'apprentissage et les collectivités autochtones, éloignées ou rurales* et *L'accès social.*
- Nouvelle conception du site Web; sa base de données comporte maintenant une nouvelle interface qui permet de trouver l'information plus facilement.

Conférences en ligne

- **Accès social** : une discussion sur les principes, les conditions, et les idées nécessaires à la promotion des technologies d'apprentissage et à leur accessibilité.
- **Centres d'apprentissage en milieu de travail** : un forum qui permet d'élargir les connaissances du public au sujet des possibilités offertes par les technologies d'apprentissage en milieu de travail.
- **Appuyons l'apprentissage** : une discussion sur la prestation de services et de soutien aux apprenants à distance en milieu de travail, aux établissements d'enseignement, et à la communauté.
- **L'évaluation et la reconnaissance des acquis (l'ÉRA)** : une discussion sur l'évaluation et la reconnaissance des acquis en tant qu'élément essentiel pour inciter les adultes à continuer leur processus d'apprentissage à vie.
- Participation au développement et à la tenue de la conférence en ligne de la Séance de travail nationale des invervenants sur la réforme du PCPÉ.

Conférences auxquelles le BTA a apporté sa participation ou son soutien

- Forum sur les réseaux d'apprentissage communautaires, qui s'est déroulé à Ottawa du 27 au 29 mars (en collaboration avec Contact North/*Contact Nord*).
- Accès
- The 2nd Annual Conference of the TeleLearning Network of Centres of Excellence (Deuxième conférence annuelle du Réseau des centres d'excellence en téléapprentissage), qui s'est déroulée à Toronto en novembre 1997 (le BTA y était à la fois commanditaire et exposant).
- AMTEC 97, qui s'est déroulée en Saskatchewan en juin 1997 (le BTA y était exposant).

- Learntec 97, qui s'est déroulée à Miramichi au Nouveau-Brunswick en mai 1997 (le BTA y était exposant).
- G-Tech, qui s'est déroulée en septembre 1997 (le BTA y était exposant).
- Assessment in Vocational and Technical Education (L'évaluation en éducation technique et professionnelle) (Conférence de l'Association canadienne de la formation professionnelle en 1997), une vidéoconférence reliant quatre sites régionaux : Vancouver, Régina, Toronto, et Truro, en octobre 1997 (le BTA a appuyé les activités concernant la vidéoconférence).
- La 23e conférence internationale sur les troubles d'apprentissage, organisée par l'Association québécoise des troubles d'apprentissage, qui s'est déroulée à Montréal du 19 au 21 mars 1998 (le BTA a financé une des sessions principales sur l'usage des technologies d'apprentissage par les personnes ayant des troubles d'apprentissage. Cette session a été diffusée par vidéo aux régions canadiennes éloignées).
- ACCC (le BTA y était exposant).
- Conférence de l'OSTD (le BTA y était exposant).
- Learning How to Learn on the Net (Apprendre à apprendre sur le Net), qui s'est déroulée à Toronto le 27 février 1997 (cette conférence a été organisée en collaboration avec SMART Toronto).

Ateliers

- Bâtir des partenariats pour l'apprentissage, qui s'est déroulé à Vancouver.
- Les technologies de formation vues dans une perspective d'apprentissage pour les adultes.
- La mise à jour de votre trousse d'outils : la formation par les technologies.
- Essai pratique avec Tony Bates.
- Atelier portant sur les partenariats sectoriels : outils de décision.
- KCC/Évaluation des technologies de formation : alliances stratégiques.
- Atelier *Contact Nord* avec Tony Bates (financé par le BTA).
- Atelier sur l'accès universel (organisé par l'Université de Toronto sous contrat avec le BTA).
- Les femmes et Internet (contrat du BTA).
- OST/Insight/BTA : Atelier par vidéoconférence sur la formation à distance.

5. Activités promotionnelles

- Création d'une nouvelle image pour la documentation du BTA, qui évoquera les promesses offertes par les technologies d'apprentissage tout en conservant des éléments familiers, comme le logo.

- Production de tasses ornées du thème « Explore/Explorez ».
- Création de nouveaux T-shirts ornés du thème « Explore/Explorez ».
- Réalisation de la vidéo *Perspectives* sur les technologies d'apprentissage composée d'une série de vignettes qui décrivent les technologies d'apprentissage.
- Réalisation de la vidéo *Partenaires en apprentissage*, qui décrit les technologies d'apprentissage, le BTA et ses partenaires.
- Vérification de la disponibilité de la documentation de base du BTA en formats substituts : braille, cassette et CD-ROM.
- Mise à jour et amélioration du service de retour par télécopieur.
- Rédaction et diffusion étendue des numéros de mai 1997, de septembre 1997, et de janvier 1998 du *Bulletin d'actualité*.
- Révision et nouvelle rédaction en langage clair et simple du contenu des trousses, de la description du site Web, et des Appels de propositions.
- Préparation d'occasions d'annonce de projets à l'intention du ministre.
- Rédaction de communiqués nationaux au sujet de projets parrainés par le BTA.

6. Initiatives régionales, provinciales et internationales

- Tenue d'une vidéoconférence avec des homologues régionaux, afin de leur faire connaître le BTA et les technologies d'apprentissage, et d'obtenir leur appui dans la promotion de ces technologies, ainsi que des efforts du BTA et de ses partenaires.
- Envoi de trousses de démarrage du BTA à tous les CORH
- Engagement des contacts régionaux du BTA dans le processus de révision des projets de contributions.
- Consultations avec les provinces, le CMEC, et d'autres organisations non gouvernementales.
- Collaboration avec la Banque mondiale en ce qui a trait à l'utilisation de la technologie aux fins d'apprentissage.
- Participation au Conseil international de la formation à distance.
- Collaboration avec l'UNESCO afin de donner suite à la conférence de Hamburg.
- Représentant du Canada lors de la rencontre de l'APEC HURDIT sur l'apprentissage à vie.

ANNEXE 2

Ekos Research Associates Inc.

Information Highway and Canadian Communication Household

Wave I Survey

(*Étude portant sur l'autoroute de l'information et les communications dans les foyers canadiens : Phase I*)

Communiqué de presse le 23 février 1998

Le virage vers la communication électronique dans les foyers a pris beaucoup d'ampleur et est en voie de transformer les relations fondamentales entre les individus et les institutions. L'autoroute de l'information jouit d'une image résolument positive et optimiste, bien qu'elle suscite encore de sérieuses préoccupations dues à l'insécurité culturelle. Pour la plupart des Canadiens et des Canadiennes, l'autoroute de l'information c'est Internet. Au niveau de l'image, Internet est en train de supplanter l'ordinateur qui était perçu comme l'image dominante de l'âge de l'information électronique par la génération d'après-guerre.

Voilà quelques-uns des résultats de la phase I de l'étude *Information Highway and Canadian Communication Household* réalisée par Ekos[1]. Cette étude, amorcée l'année dernière, est le fruit d'un partenariat entre le secteur privé et le gouvernement, et est probablement l'étude canadienne la plus détaillée à ce jour portant sur l'autoroute de l'information, l'attitude réelle des Canadiens et des Canadiennes face à elle et sa relation avec les foyers canadiens[2]. Cette étude a été conçue pour nous permettre de voir sous un nouveau jour les conséquences sociales et économiques de l'autoroute de l'information au lieu de fournir une vision unidimensionnelle de la technologie.

« Nous savons tous à quel point la technologie est en voie de transformer la société. Ce qui était moins clair, c'est à quel point des facteurs comme l'âge, le sexe et la classe sociale divisent la société entre ceux qui sont branchés sur l'autoroute de l'information et ceux qui ne le sont pas », a affirmé Frank Graves, président de Ekos Research Associates Inc. M. Graves a ajouté que « ces caractéristiques fondamentales sont les éléments moteurs des

1 Les résultats sont tirés de la phase I de l'étude *Information Highway and Canadian Communication Household*. Ils sont fondés sur des entrevues téléphoniques auprès de 3 522 Canadiens et Canadiennes, réalisées en septembre 1997. Le pourcentage d'erreur d'échantillonnage est de +/- 1,7 (19 fois sur 20).

2 Les partenaires dans cette étude sont Héritage Canada, Développement des ressources humaines Canada, Industrie Canada, Rogers Cable Systems, Stentor Telecom Policy Inc., Bell Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor, et Agriculture et Agro-alimentaire Canada.

attitudes et qu'elles mènent à de profondes divisions quant à la perception qu'ont les Canadiens et les Canadiennes de l'autoroute de l'information et de leur place sur celle-ci ». Les jeunes, les hommes, les mieux éduqués, les mieux nantis et, dans une moindre mesure, les plus grandes collectivités, sont plus aptes à prendre avantage de l'autoroute de l'information.

M. Graves a ajouté que « les Canadiens et les Canadiennes estiment que le développement de l'autoroute de l'information est important et considèrent que ses applications comportent des avantages réels ». Qui plus est, l'étude a révélé que plus les Canadiens et les Canadiennes utilisent l'autoroute de l'information, plus ils en voient les avantages. Lorsqu'on leur a demandé s'ils perçoivent l'autoroute de l'information comme étant « un outil » ou « un jouet », les répondants étaient quatre fois plus nombreux à choisir la première option (58 p. cent contre 17 p. cent). Cela dit, d'autres Canadiens et Canadiennes ne sont pas enclins à prendre avantage de l'autoroute de l'information. Par exemple, l'étude a révélé que la majorité de ceux et celles qui n'ont pas accès à Internet à la maison ne veulent pas y avoir accès présentement soit parce qu'ils n'en ont pas besoin (32 p. cent), soit parce qu'ils n'en veulent pas (20 p. cent). Seulement 20 p. cent des répondants ont mentionné le coût comme étant le motif pour lequel ils n'avaient pas accès à Internet à la maison.

L'éducation est la principale raison pour laquelle les individus possèdent un ordinateur et ont accès à Internet à la maison (42 p. cent pour les ordinateurs et 37 p. cent pour l'accès à Internet). Le travail est la seconde raison la plus souvent citée pour avoir un ordinateur à la maison (37 p. cent), tandis que les activités de loisirs arrivent loin derrière, avec seulement 11 p. cent de réponses. Par contre, les Canadiens et les Canadiennes sont plus nombreux à mentionner que les activités de loisirs sont la principale raison pour laquelle ils ont accès à Internet à la maison (27 p. cent), tandis que le travail n'est cité que par 24 p. cent des répondants.

L'étude a aussi dévoilé d'autres faits.

La sécurité est la principale préoccupation tant sur le plan individuel (vie privée) que culturel (général). « Internet présente un potentiel incroyable en tant qu'infrastructure de commerce électronique », a déclaré M. Graves. « Le réseau Internet est relativement peu dispendieux, il s'accroît à un rythme phénoménal, et ceux et celles qui sont en ligne ont tendance à être plus riches. Par contre, nos résultats démontrent sans équivoque que les Canadiens et les Canadiennes sont actuellement très réticents à devenir des consommateurs électroniques ». Près de neuf personnes sur 10 (87 p. cent) affirment qu'elles ne fourniraient pas leur numéro de carte de crédit par Internet afin d'acheter un produit ou un service. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'une majorité de répondants (74 p. cent) sont en accord avec la notion voulant que les gouvernements prennent des mesures pour assurer la sécurité des transactions financières réalisées par l'entremise d'Internet. « Le défi du gouvernement et de l'entreprise privée est clair », a affirmé Frank Graves. « Ils doivent travailler ensemble à la mise en place de mécanismes qui feront en sorte que les Canadiens et les Canadiennes se sentiront en sécurité lorsqu'ils effectueront des transactions électroniques ».

En général, les conséquences sociales d'Internet sont un amalgame d'effets positifs, négatifs et incertains. « Plusieurs Canadiens et Canadiennes s'entendent pour dire qu'Internet

contribue à la création de nouvelles communautés virtuelles et qu'il peut potentiellement améliorer la vie familiale grâce au télétravail », a-t-il ajouté. « D'autres, par contre, perçoivent Internet comme étant un outil impersonnel et déshumanisant, et un divertissement ». En fait, près d'un répondant sur deux (49 p. cent) connaît des gens qui consacrent tellement de temps à des activités liées à Internet et aux ordinateurs, que leur vie familiale en souffre.

L'étude a aussi révélé que les Canadiens et les Canadiennes sont divisés sur la question du contrôle du matériel qui se trouve sur Internet. Deux répondants sur trois (66 p. cent) croient que les gouvernements devraient réglementer le matériel qui se trouve sur Internet, tel la pornographie, au lieu de laisser aux individus le choix de décider du matériel qu'ils veulent voir. Par contre, les opinions sont très partagées entre les sexes et les générations. Au dire de M. Graves, « les femmes et les personnes plus âgées sont plus aptes à plaider en faveur de la réglementation, tandis que les hommes et les jeunes sont partagés également sur la question ». Il a ajouté que « les jeunes hommes sont ceux qui s'opposent le plus bruyamment à l'intervention gouvernementale ». Tandis que 67 p. cent des femmes de moins de 25 ans sont favorables à la réglementation, 66 p. cent des jeunes hommes optent pour la liberté de choix.

La nature du travail et sa relation avec la vie familiale est un des secteurs où M. Graves constate le plus grand virage. Bien que pour l'instant la plupart des gens occupent un emploi dans un milieu de travail traditionnel, près de la moitié (48 p. cent) ont affirmé travailler à partir de leur domicile à un moment ou un autre.

Et si on regarde vers l'avenir, ce phénomène est encore plus remarquable. « Préoccupés par le désir de reprendre le contrôle de leur destin et la nécessité de conjuguer le travail et les contraintes personnelles, les Canadiens et les Canadiennes sont très réceptifs à l'accroissement du télétravail dans l'avenir », a affirmé M. Graves. Une forte majorité (63 p. cent) des Canadiens et des Canadiennes qui occupent un emploi croient qu'ils travailleront de plus en plus à partir de leur domicile dans l'avenir. La plupart d'entre-eux croient même que le télétravail comptera pour la moitié du temps qu'ils consacreront au travail. L'attrait général du télétravail est renforcé par l'une des plus importantes découvertes de l'étude, à savoir, les véritables effets du télétravail. Malgré une pléthore de mises en garde de la part d'experts et de critiques, on trouve en général que les aspects positifs du télétravail l'emportent largement sur ses aspects négatifs.

Les nouvelles technologies de l'information rejoignent bien un certains nombre de priorités, dont les occasions d'emploi et de formation. Plus d'un répondant sur cinq croit que c'est une bonne idée d'utiliser la technologie de l'information en rapport avec les occasions d'emploi/l'information sur le marché du travail/les occasions d'affaires (88 p. cent), et en rapport avec les occasions d'éducation et de formation (86 p. cent). On remarque aussi une ouverture d'esprit quant à l'utilisation de l'autoroute de l'information à d'autres fins telles que fournir de l'information aux organismes bénévoles (82 p. cent), assurer l'accès aux Canadiens et aux Canadiennes à l'information provenant de divers groupes et organismes (77 p. cent), et entreprendre des consultations publiques/obtenir des avis du public (71 p. cent).

Un certain nombre d'initiatives et de programmes gouvernementaux sont compatibles avec les résultats de l'étude, dont les réseaux communautaires et les programmes d'accès

aux collectivités, ainsi que les projets visant l'établissement d'un réseau d'organismes bénévoles et d'un cadre de travail relatif au commerce électronique.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Frank Graves au (613) 235-7215 ou par courriel à l'adresse pobox@ekos.com

Équipe de projet

Frank L. Graves	Directeur de projet et chercheur en chef
Timothy Dugas	Gestionnaire de projet et co-chercheur
Andy Reddick	Co-chercheur (Centre pour la promotion de l'intérêt public)
Malcolm Saravanamuttoo	Analyste principal
Andrew Sullivan	Analyste principal

Commanditaires de l'étude

Héritage Canada	Développement des ressources humaines Canada
Industrie Canada	Rogers Cable Systems
Stentor Telecom Policy Inc.	Bell Canada
Secrétariat du Conseil du Trésor	Agriculture et Agro-alimentaire Canada

Information Highway and Canadian Communication Household Wave I Survey

(*Étude portant sur l'autoroute de l'information et les communications dans les foyers canadiens : Phase I*)

Aperçu des résultats

Introduction

Ce projet est issu de la nécessité d'en savoir davantage sur les effets sociaux et économiques du virage vers la communication électronique dans les foyers canadiens. Tandis qu'il existe une pléthore d'études portant sur « l'offre », on en connaît beaucoup moins au sujet de « la demande », des raisons qui motivent les gens à utiliser la nouvelle technologie, et comment celle-ci transforme la société. Il apparaît aussi évident que les questions relatives à l'autoroute de l'information ne sont plus uniquement du ressort des « technophiles ». Cela dit, les Canadiens et les Canadiennes ne profitent pas également de l'autoroute de l'information. On remarque d'importantes variantes entre les sexes, les classes sociales et les générations qui nous permettent de mieux voir comment les Canadiens et les Canadiennes perçoivent l'autoroute de l'information et leur place sur celle-ci.

Ce projet, qui est le fruit d'un partenariat entre le secteur privé et le gouvernement, vise à permettre aux différents partenaires de profiter d'une recherche dont la portée et le coût sont généralement trop élevés pour être assumés par une seule organisation. Ce projet comporte trois phases. La première phase, une enquête téléphonique approfondie auprès de 3 522 Canadiens et Canadiennes, a eu lieu en septembre 1997. Les deux autres phases se dérouleront en 1998.

Ce document donne un aperçu de certains résultats clés de la première phase de l'étude *Information Highway and Canadian Communication Household* (janvier 1998).

Sensibilisation et images

En dépit de sa croissance rapide et de la prépondérance du terme dans les mondes de la politique et du commerce, la sensibilisation au terme « autoroute de l'information » est étonnamment contrastée. En fait, un moins grand nombre de Canadiens et de Canadiennes ont affirmé être familiers avec le terme (34 p. cent) comparativement à ceux qui ont affirmé ne pas le connaître (38 p. cent).

Tandis que les experts parlent de convergence, la plupart des Canadiens et des Canadiennes considèrent qu'Internet, c'est l'autoroute de l'information. Internet est en voie de supplanter l'ordinateur qui était perçu comme l'image dominante de l'âge de l'information électronique par la génération d'après-guerre. Lorsqu'on leur a demandé quelle image ils ont de l'autoroute de l'information, 52 p. cent des répondants ont nommé Internet (figure 1).

Les ordinateurs arrivent loin derrière au deuxième rang récoltant 34 p. cent des réponses, bien qu'ils rivalisent avec Internet en tant qu'image dominante auprès de nombreux membres plus âgés du baby-boom.

Une des conclusions les plus étonnantes de l'étude est certes l'image résolument positive et optimiste dont jouit l'autoroute de l'information, bien qu'on remarque une division importante au niveau des perceptions. Chez les Canadiens et les Canadiennes plus jeunes, les images sont plus claires et résolument positives, tandis qu'elles sont diversifiées et troubles chez les Canadiens et les Canadiennes plus âgés.

En dépit de cette image généralement positive, les Canadiens et les Canadiennes demeurent divisés quant à l'impact de l'autoroute de l'information sur l'identité canadienne. Près de 40 p. cent des répondants se disent préoccupés ou très préoccupés par le virage vers un monde de plus en plus axé sur l'information et de son impact sur l'identité canadienne. Pour leur part, 45 p. cent des répondants affirment ne pas être préoccupés par cette question.

Utilisation de la technologie

Une majorité de Canadiens et de Canadiennes affirment avoir utilisé récemment un ordinateur personnel. Seuls les magnétoscopes et la télévision par câble sont légèrement plus utilisés que l'ordinateur (figure 2). L'utilisation d'un téléphone cellulaire est un peu plus répandue que l'utilisation d'Internet, même si les deux médias ne sont utilisés que par une forte minorité. Un nombre beaucoup moins important de Canadiens et de Canadiennes affirment avoir effectué des transactions bancaires par téléphone ou utilisé la télévision par satellite. L'utilisation de l'ordinateur et d'Internet se fait plus fréquemment à la maison, bien que plusieurs répondants affirment que c'est au travail qu'ils utilisent l'ordinateur le plus souvent.

Le niveau d'infiltration des ordinateurs, et de plus en plus d'Internet, au sein des foyers est remarquable. Près d'un répondant sur 10 (57 p. cent) affirme avoir un ordinateur personnel à la maison. Du côté d'Internet, 28 p. cent affirment avoir y avoir accès à la maison (figure 3)[3]. Pour l'instant, les gens qui ont à la fois un ordinateur et un accès à Internet sont fortement divisés entre les classes sociales, le niveau d'éducation et les générations.

Des motifs pragmatiques tels l'éducation et le travail sont les plus souvent mentionnés en relation avec l'achat d'un ordinateur, alors que peu de propriétaires d'ordinateurs affirment avoir fait leur achat aux fins d'activités de loisirs. De nombreuses familles canadiennes perçoivent les ordinateurs comme étant des biens que l'on partage. Près de quatre répondants sur 10 (39 p. cent) affirment que l'ordinateur a été acheté pour la famille ou pour les enfants/adolescents (figure 4).

Une minorité de Canadiens et de Canadiennes qui n'ont pas acheté d'ordinateur ne semblent pas pressés de le faire. Seul un répondant sur trois (31 p. cent) affirme que le fait de ne pas posséder un ordinateur pose un problème.

[3] Ces résultats sont un peu plus élevés que ceux obtenus par Statistique Canada et peuvent être dus au lapse de temps écoulé entre le moment de l'enquête et la production du rapport (le temps étant un facteur critique dans le secteur de la nouvelle technologie qui est en constante évolution). De plus, les enquêtes téléphoniques représentent moins bien, dans une certaine mesure, les répondants qui se trouvent au bas de l'échelle socio-économique. La différence entre les données peut également refléter la désirabilité sociale à savoir, le désir de posséder un ordinateur et d'avoir accès à Internet.

Au même titre que l'ordinateur, l'accès à Internet est perçu comme « queique chose de bien à avoir » — seulement neuf p. cent des répondants qui n'ont pas accès à Internet à la maison affirment que cette situation pose un problème. Par ailleurs, une faible majorité de répondants (55 p. cent) affirment qu'ils ne voudraient pas avoir accès à Internet à la maison même s'ils en avaient le choix.

Comparativement aux motifs industrieux mentionnés relativement à l'achat d'un ordinateur, les répondants qui ont accès à Internet à la maison sont plutôt portés à affirmer que c'est aux fins d'activités de loisirs qu'ils se sont procurés cet accès. Cependant, comme dans le cas de l'ordinateur, l'éducation est le motif le plus souvent cité relativement à l'accès à Internet à la maison.

Tandis qu'un nombre grandissant de Canadiens et de Canadiennes se branchent sur Internet, ils sont loin d'en faire la même utilisation. Tel que démontré par la figure 5, 42 p.cent des Canadiens et des Canadiennes ayant accès à Internet à la maison se trouvent dans la catégorie des utilisateurs occasionnels, avec un taux d'utilisation se chiffrant entre une et 11 heures par mois. Pour leur part, 31 p. cent des répondants affirment utiliser Internet entre 11 et 30 heures par mois. Enfin, un répondant sur cinq (20 p. cent) se trouve dans la catégorie des grands utilisateurs, consacrant en moyenne plus de 30 heures par mois à Internet.

Les hommes sont considérablement plus aptes à avoir utilisé Internet au cours des trois derniers mois (44 p. cent chez les hommes contre 31 p. cent chez les femmes). Cependant, l'écart est encore plus grand lorsqu'on compare le niveau d'utilisation selon le sexe (figure 5).Tandis que les hommes et les femmes sont répartis également dans la catégorie des utilisateurs occasionnels, environ 70 p. cent des grands utilisateurs sont des hommes.

Accès et obstacles

L'accès à l'autoroute de l'information, ou à tout le moins la capacité d'y avoir accès, est probablement l'aspect fondamental le plus important de l'autoroute de l'information. À cet égard, les répondants ont été interrogés sur deux éléments clés de l'accès — le matériel et les connaissances/capacités techniques — et à quel point ils constituent des obstacles à l'accès.

Le manque de connaissance est perçu comme étant un obstacle plus important que le manque d'accès au matériel tels les ordinateurs et les décodeurs. Près des deux tiers des répondants (62 p. cent) estiment que les connaissances constituent un véritable obstacle à l'autoroute de l'information pour les Canadiens et les Canadiennes en général, tandis que 21 p. cent des répondants estiment qu'elles constituent quelque peu un obstacle (figure 6). Par comparaison, seul un répondant sur trois (32 p. cent) estime que l'accès au matériel constitue un obstacle, tandis que 42 p. cent croient qu'il constitue quelque peu un obstacle.

Lorsqu'interrogés sur la façon dont le gouvernement pourrait subventionner des programmes conçus pour aider les Canadiens et les Canadiennes à avoir accès à de nouveaux services sur l'autoroute de l'information, les répondants sont partagés entre les différentes options (figure 7). Tandis que certaines options proposées sont fortement appuyées, d'autres sont plus fortement rejetées. On remarque un appui plus prononcé au financement

des réseaux communautaires et des sites d'accès publics (une infrastructure électronique). Plus de huit répondants sur 10 (82 p. cent) appuient cette option, tandis que seulement huit p. cent s'y opposent.

Vie privée, sécurité et commerce électronique

Du côté de la vie privée sur l'autoroute de l'information, nos résultats démontrent qu'un nombre relativement élevé de Canadiens et de Canadiennes — quoiqu'en minorité — ne savent pas très bien l'effet qu'aura l'autoroute de l'information sur leur vie privée. Au même titre, une majorité de Canadiens et de Canadiennes (56 p. cent) estiment que l'autoroute de l'information réduit le niveau de confidentialité au Canada (figure 8). Cette préoccupation prend de plus en plus d'importance selon l'âge des répondants — 75 p. cent des Canadiens et des Canadiennes âgés de plus de 65 ans sont préoccupés par cette question comparativement à 41 p. cent des personnes âgées de moins de 25 ans.

Les préoccupations relatives à la confidentialité s'infiltrent dans le domaine grandissant du commerce électronique. Outre les défis techniques et de commercialisation inhérents au commerce électronique, la volonté des Canad. s et des Canadiennes de partager de l'information importante par voie électronique co itue un des plus gros obstacles à surmonter. Présentement, une majorité massive de Canadiens et de Canadiennes (87 p. cent) sont réticents à fournir l'information de base (p. ex., un numéro de carte de crédit) requise pour effectuer une transaction commerciale au moyen d'Internet (figure 9).

Cette réticence face aux transactions commerciales électroniques est particulièrement prononcée chez les personnes plus âgées, moins éduquées et moins bien nanties. Même les personnes qui sont à l'aise avec Internet ont exprimé une grande réticence face à ce type de transactions.

Vu les préoccupations face à la sécurité, il n'est pas surprenant de constater que les Canadiens et les Canadiennes sont en accord avec la notion voulant que le gouvernement prenne des mesures pour assurer la sécurité des transactions financières réalisées par l'entremise d'Internet. Trois Canadiens sur quatre (74 p. cent) sont en accord avec cette notion. Cette opinion est d'ailleurs partagée par tous les groupes démographiques (figure 9).

Le contenu

Vu la nature et le contenu d'Internet, il n'est pas surprenant de constater que les opinions divergent considérablement en quant au matériel disponible sur Internet. Dans la plupart des cas, les Canadiens et les Canadiennes optent pour l'intervention gouvernementale lorsqu'on leur demande de choisir entre la réglementation gouvernementale du matériel sur Internet, telle la pornographie, ou la liberté individuelle de décider du matériel qu'on veut voir. Deux répondants sur trois (66 p. cent) préfèrent la première option (figure 10).

En dépit de cette tendance vers la réglementation, les opinions sont très partagées entre les sexes et les générations. Les femmes et les personnes plus âgées sont plus aptes à plaider en faveur de la réglementation, tandis que les hommes et les jeunes sont divisés plus également (figure 11).

Les divergences d'opinions sont encore plus prononcées selon les groupes d'âges et le sexe. Tandis que deux femmes sur trois (67 p. cent) âgées de moins de 25 ans optent pour la réglementation plutôt que pour la liberté de choix, les hommes se trouvent à l'extrême opposé, deux sur trois (66 p. cent) optant pour la liberté de choix.

L'impact social

Étant donné que l'autoroute de l'information transforme presque tous les aspects de la vie des Canadiens et des Canadiennes, et qu'on se dirige vers une société de plus en plus axée sur la technologie, il n'est pas surprenant de constater une divergence d'opinions quant à l'impact social de cette tendance.

Tandis que les Canadiens et les Canadiennes voient généralement d'un bon oeil l'autoroute de l'information, leurs opinions sont partagées quant à son impact sur les relations humaines et l'interaction sociale (figure 12). En fait, ceux qui croient que l'autoroute de l'information améliore les relations humaines et ceux qui croient qu'elle les détruit sont fortement divisés (53 p. cent émettent une opinion favorable, tandis que 42 p. cent émettent une opinion défavorable).

Les opinions varient énormément selon les générations et l'utilisation d'Internet (figure 13). Les jeunes Canadiens et Canadiennes sont plus enclins à penser qu'Internet améliore les relations humaines que les Canadiens et les Canadiennes plus âgés. Ceux qui ont accès à Internet à la maison sont deux fois plus aptes à croire qu'il a un effet positif (64 p. cent du côté positif comparativement à 29 p. cent du côté négatif). Par comparaison, ceux qui n'ont pas accès à Internet à la maison sont partagés également entre le point de vue positif (48 p. cent) et le point de vue négatif (47 p. cent).

D'autre part, les Canadiens et les Canadiennes s'entendent généralement pour dire que certains individus consacrent trop de temps à Internet et à d'autres activités liées à l'ordinateur. Près d'un répondant sur deux (29 p. cent) affirme connaître personnellement des personnes qui consacrent tellement de temps à des activités liées à Internet et aux ordinateurs, que leur vie familiale en souffre. Seulement un répondant sur trois (36 p. cent) est en désaccord avec ce commentaire, tandis que 12 p. cent des répondants n'ont pas exprimé d'opinion.

Le monde du travail

Selon presque tous les modèles, l'autoroute de l'information est en voie de transformer profondément la nature du commerce, la gestion publique et même la collectivité. Toutefois, le changement le plus impressionnant pourrait s'effectuer au niveau de la nature du travail et de sa relation avec la vie familiale.

Bien qu'en minorité, un répondant sur 10 (11 p. cent) affirme travailler principalement à partir de son domicile. Actuellement, une majorité de Canadiens et de Canadiennes (73 p. cent) occupent encore un emploi dans un milieu de travail traditionnel tel un bureau, un magasin ou un chantier de construction. Pour leur part, 15 p. cent des répondants affirment travailler ailleurs que dans un lieu de travail traditionnel ou leur domicile.

Cela dit, près de la moitié des Canadiens et des Canadiennes qui occupent un emploi (48 p. cent) travaillent couramment à partir de leur domicile. Et l'avenir s'avère encore plus remarquable. Une vaste majorité des Canadiens et des Canadiennes qui occupent un emploi (63 p. cent) croient que dans l'avenir, ils travailleront davantage à partir de leur domicile. La plupart d'entre-eux croient même que le télétravail comptera pour la moitié du temps qu'ils consacreront au travail (figure 14).

Bien que le télétravail ne soit pas encore une pratique répandue dans la structure actuelle du marché du travail, une majorité de Canadiens et de Canadiennes trouvent ce concept attrayant (14 p. cent) ou très attrayant (41 p. cent). Par comparaison, seulement un répondant sur quatre montre peu d'enthousiasme face au télétravail (figure 15).

Malgré une pléthore de mises en garde de la part d'experts et de critiques, de façon général, les répondent estimes que les aspects positifs du télétravail l'emportent largement sur ses aspects négatifs. Mais, plus important encore, les personnes qui travaillent présentement à partir de leur domicile affirment vivre une expérience très positive. Elles notent des améliorations au chapitre des finances personnelles, de la vie familiale, des contraintes de temps, et des heures de travail.

Les personnes notant les effets positifs du télétravail sont d'ailleurs trois fois plus nombreuses que celles qui affirment que leur situation s'est détériorée. Les personnes effectuant du télétravail remarquent aussi un légère amélioration au chapitre de leurs contacts et réseaux de travail (figure 16).

Figure 1
L'image

« Quel est le premier médium qui vous vient à l'esprit? »

(Vous pouvez donner plusieurs réponses)

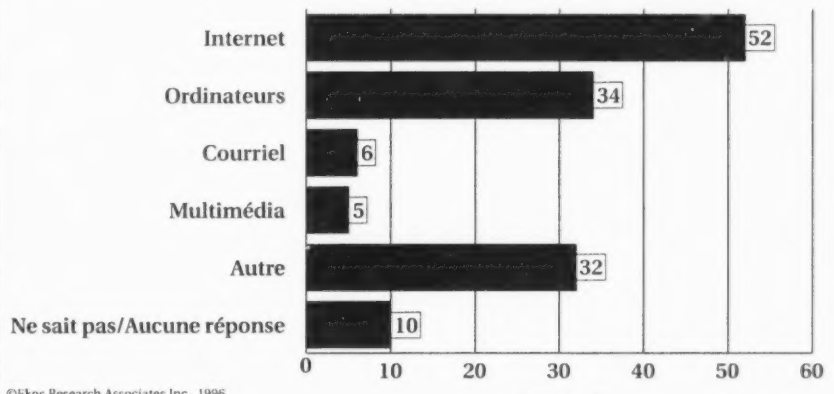

©Ekos Research Associates Inc., 1996
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
SANS AUTORISATION

n=3522

Information Highway and the Communication Household, octobre 1997

Figure 2
L'utilisation

« Au cours des trois derniers mois, avez-vous utilisé un des produits ou services électroniques ou informatiques suivants, soit à la maison ou ailleurs? »

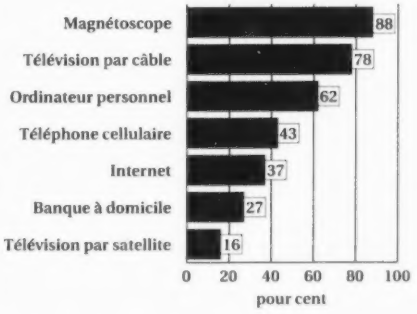

n=3522

« Lieu d'utilisation au cours des trois derniers mois »

(Vous pouvez donner plusieurs réponses)

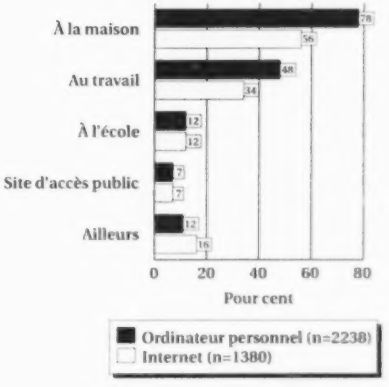

©Ekos Research Associates Inc., 1996
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
SANS AUTORISATION

Information Highway and the Communication Household, octobre 1997

Figure 3
Ordinateur personnel et accès à Internet à la maison

« Est-ce que vous ou un membre de votre famille possédez un ordinateur? »

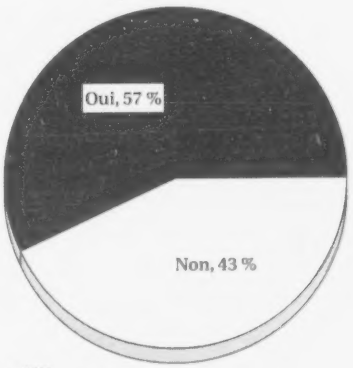

n=3522

« Est-ce que vous ou un membre de votre famille avez accès à Internet à la maison? »

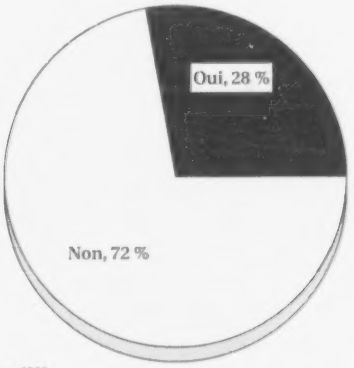

n=2509

©Ekos Research Associates Inc., 1996
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
SANS AUTORISATION

Information Highway and the Communication Household, octobre 1997

Figure 4
Les ordinateurs

« Pour quelle raison avez-vous acheté un ordinateur personnel? »

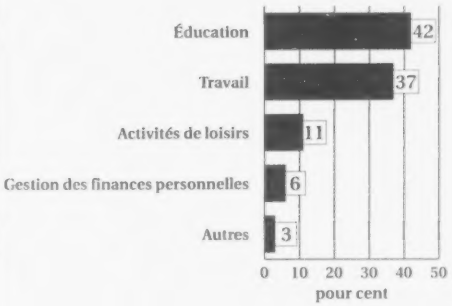

« Pour qui l'ordinateur a-t-il été acheté? »

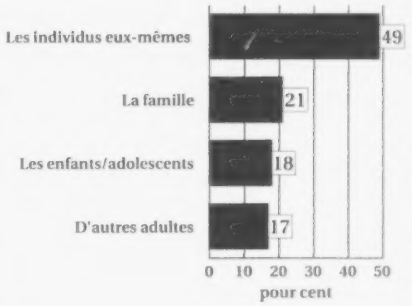

©Ekos Research Associates Inc., 1996
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
SANS AUTORISATION

n=2071

Information Highway and the Communication Household, octobre 1997

Figure 5
L'utilisation d'Internet

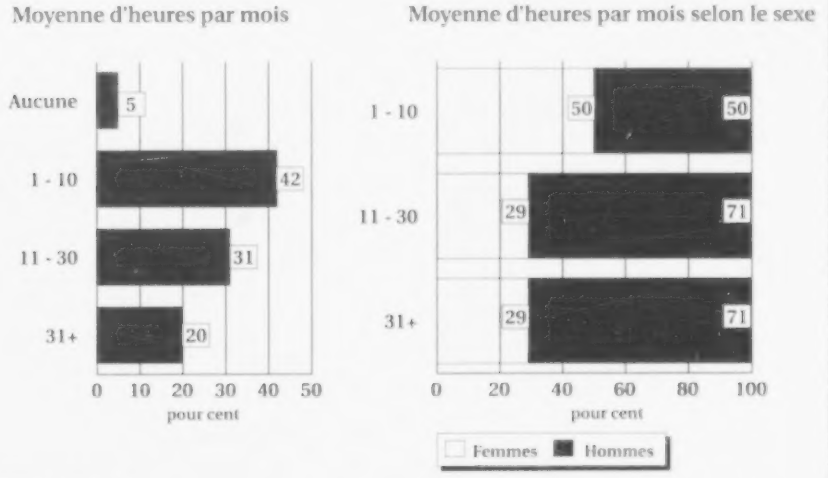

©Ekos Research Associates Inc., 1996
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
SANS AUTORISATION

n=1432

Information Highway and the Communication Household, octobre 1997

Figure 6
Obstacles à l'autoroute de l'information

« Dans quelle mesure croyez-vous que le MANQUE DE CONNAISSANCE/D'ACCESSIBILITÉ à la nouvelle technologie constitue un obstacle à l'accès aux nouveaux services tels Internet ou l'autoroute de l'information? »

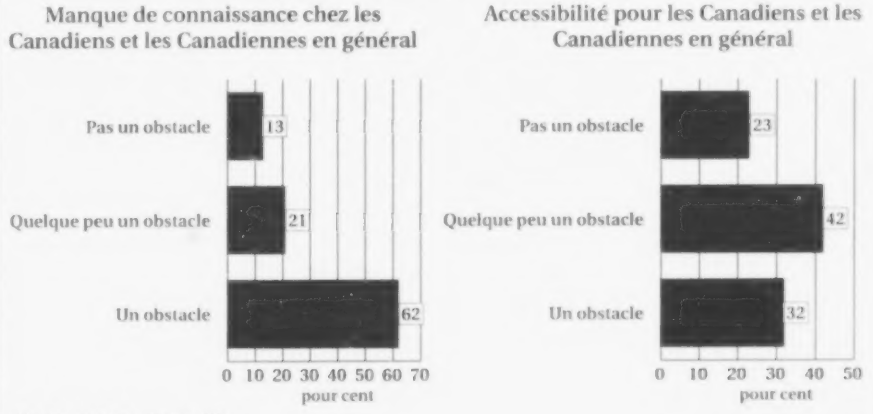

©Ekos Research Associates Inc., 1996
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
SANS AUTORISATION

n=3522

Information Highway and the Communication Household, octobre 1997

Figure 7
Modes de financement des programmes gouvernementaux

« Dans quelle mesure appuyez-vous les options suivantes conçues pour aider les gouvernements à subventionner des programmes visant à permettre aux Canadiens et Canadiennes d'accéder à de nouveaux services? »

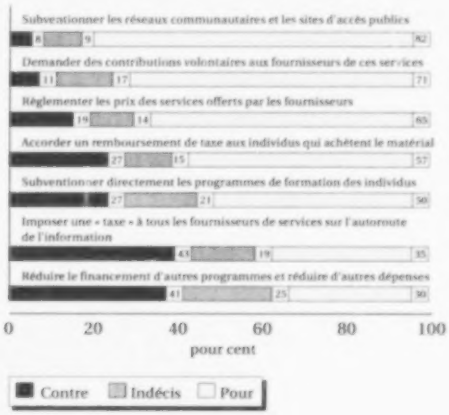

©Ekos Research Associates Inc., 1996
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
SANS AUTORISATION

n=3522

Information Highway and the Communication Household, octobre 1997

Figure 8
Confidentialité

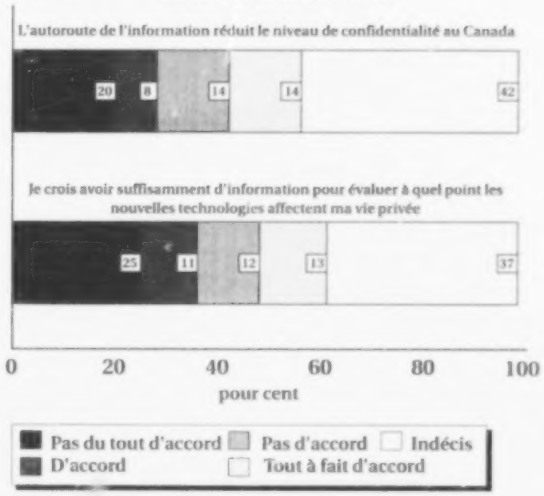

©Ekos Research Associates Inc., 1996
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
SANS AUTORISATION

n=3522

Information Highway and the Communication Household, octobre 1997

Figure 9
Sécurité

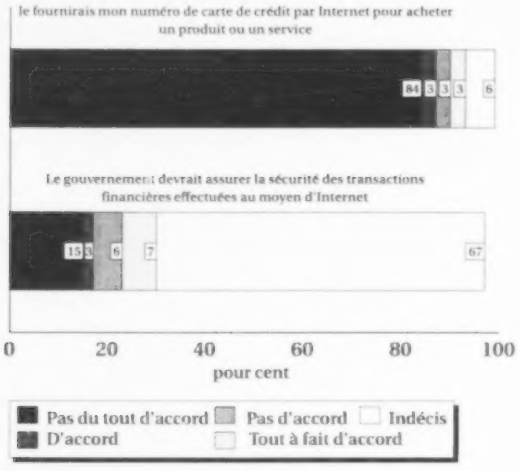

©Ekos Research Associates Inc., 1996
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
SANS AUTORISATION

n=3522

Information Highway and the Communication Household, octobre 1997

Figure 10
La censure

« Lequel des énoncés suivants reflète le mieux votre opinion? »

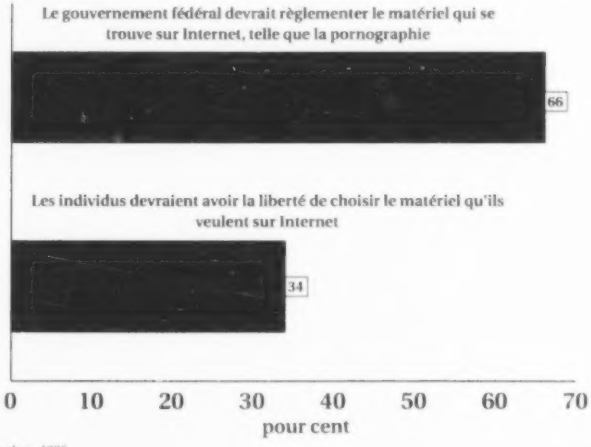

©Ekos Research Associates Inc., 1996
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
SANS AUTORISATION

n=3453

Information Highway and the Communication Household, octobre 1997

Figure 11
La censure

« Le gouvernement fédéral devrait règlementer le matériel qui se trouve sur Internet, telle que la pornographie. »

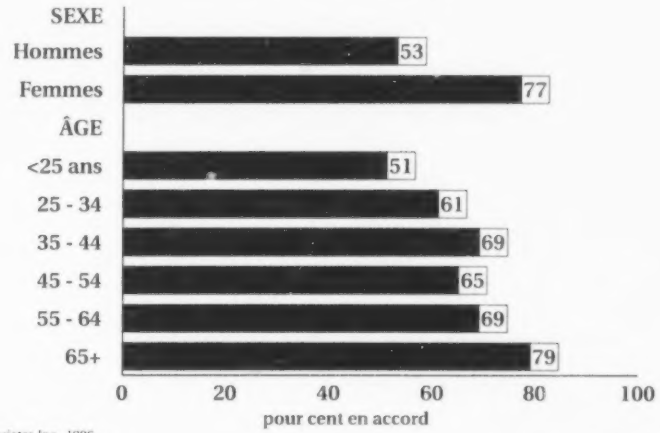

©Ekos Research Associates Inc., 1996
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
SANS AUTORISATION

n=3453

Information Highway and the Communication Household, octobre 1997

Figure 12
Impact sur les relations humaines

« Lequel des énoncés suivants reflète le mieux votre opinion? »

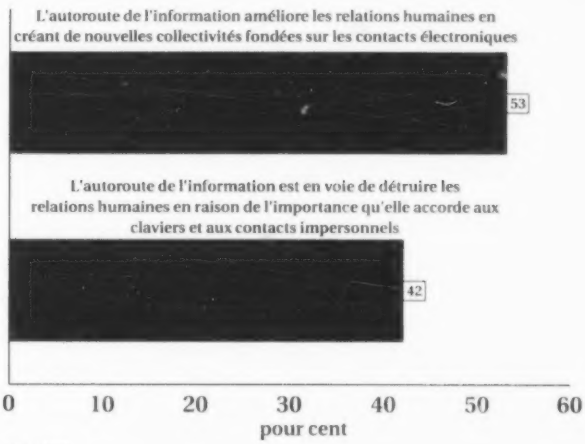

©Ekos Research Associates Inc., 1996
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
SANS AUTORISATION

n=3522

Information Highway and the Communication Household, octobre 1997

Figure 13
Impact social : relations humaines selon l'âge et l'utilisation d'Internet

« Je crois que l'autoroute de l'information améliore les relations humaines en créant de nouvelles collectivités fondées sur les contacts personnels. »

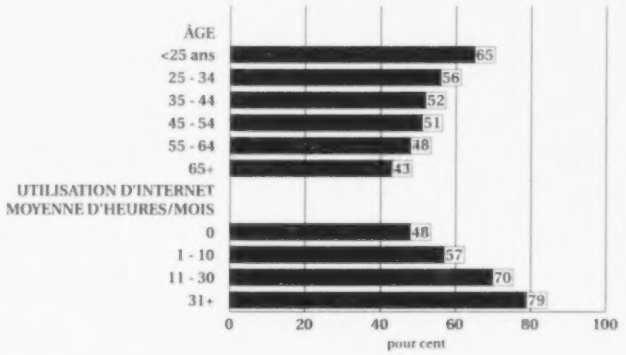

©Ekos Research Associates Inc., 1996
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
SANS AUTORISATION

n=3522

Information Highway and the Communication Household, octobre 1997

Figure 14
Le travail à domicile

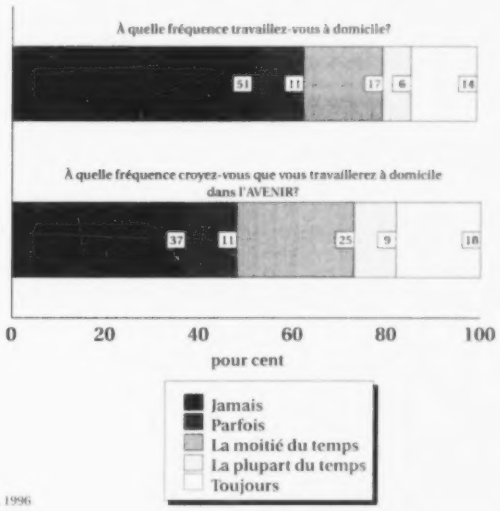

©Ekos Research Associates Inc., 1996
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
SANS AUTORISATION

n=2332

Information Highway and the Communication Household, octobre 1997

Figure 15
La désirabilité du travail à domicile

« Dans quelle mesure êtes-vous attiré par le travail à domicile? »

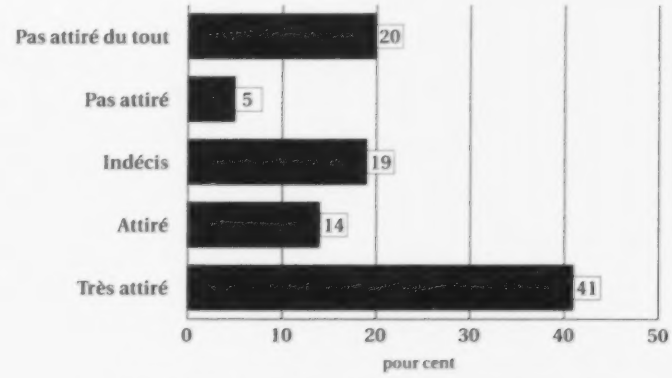

(sous-échantillon : les Canadiens et les Canadiennes qui occupent un emploi)

©Ekos Research Associates Inc., 1996
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
SANS AUTORISATION

n=2332

Information Highway and the Communication Household, octobre 1997

Figure 16
Les effets du travail à domicile

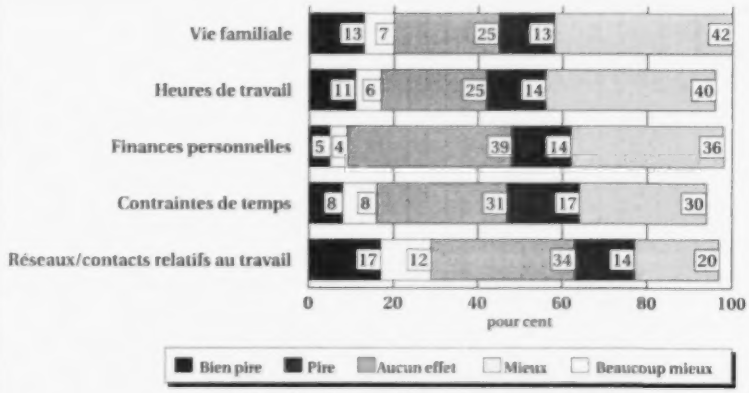

(sous-échantillon : les Canadien et les Canadiennes qui travaillent couramment à domicile)

©Ekos Research Associates Inc., 1996
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
SANS AUTORISATION

n=1139

Information Highway and the Communication Household, octobre 1997

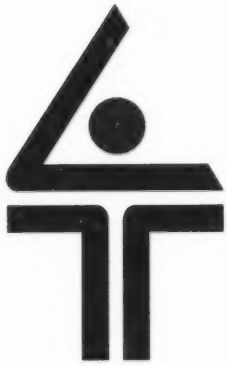

http://olt-bta.hrdc-drhc.gc.ca